

**Le numéro d'adhérent vous sera communiqué sur votre
certificat d'adhésion**

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
N° d'adhérent SNPI AGENCE IMMOBILIÈRE :

TARIF CONTRAT PROTECTION JURIDIQUE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Contrat N° 504 754 (VIE PRIVÉE)

Nom..... Prénom..... Adresse..... Cotisation : 71,13 € TTC*
(*taxe d'assurances à 13,40% incluse)

DATE D'EFFET / DATE D'ÉCHÉANCE

La date d'effet retenue sera fixée celle de réception du présent bulletin d'adhésion par ASSERIS (le cachet de la Poste faisant foi), et sera conditionnée par le paiement de la prime. Elle vous sera confirmée par l'envoi de votre certificat d'adhésion.

La date d'échéance : La garantie est reconduite tacitement chaque année au 1^{er} janvier.

Durée de la garantie : La garantie est reconduite tacitement chaque année au 1^{er} janvier. Vous pouvez la résilier chaque année pour cette date moyennant un préavis d'un mois, par lettre recommandée avec accusé de réception à ASSERIS.

DÉCLARATIONS DU SOUSCRIPTEUR

L'assuré déclare :

- Certifier ne pas avoir connaissance de l'existence d'un litige le concernant à la date figurant ci-dessous.
- Reconnaître avoir pris connaissance et accepté les dispositions générales référencées 201580397/DG1518424V1 jointes au bulletin d'adhésion.

Bon pour accord

Fait à le/...../.....

L'ASSURÉ

CACHET D'ASSERIS

BULLETIN D'ADHESION à retourner à ASSERIS 26 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS.
Obliqatoirement accompagné du règlement correspondant à l'ordre d'ASSERIS

Contrat souscrit auprès de GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE - Entreprise régie par le Code des Assurances - Société anonyme au capital de 1 550 000 € (entièrement versé), Siège social : 14-16 Rue de la République 92800 PUTEAUX - RCS NANTERRE : B 321776775 par l'intermédiaire d'ASSERIS, 26, Avenue Victor Hugo 75116 Paris, code Orias 07002742, Société de Courtage en Assurances, Garantie Financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 530-1 et L 530-2 du Code des Assurances.

Les activités des sociétés d'assurances et de courtage en assurances sont soumises à l'ACPR – 61 rue Taitbout – 75436 Paris Cedex 09.
www.acpr.banque-france.fr